Le journal
des Médecins Libéraux des Pays de la Loire

URML
UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DES PAYS DE LA LOIRE
UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

HIVER 2018

Dr Jean-Baptiste Caillard
Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux des Pays de la Loire

sommaire

Les Rendez-vous de la médecine libérale **02**
Formation des Secrétaires des cabinets médicaux… L'URML vous aide ! **02**
Les ESP CLAP : Lancez-vous dans l'exercice coordonnée ! **03**
Du changement au sein du Bureau de l'URML **04**
Qu'est-ce qu'une CPTS ? **05**
Télé-expertise en Cardiologie et réunions téléphoniques de coordination en néphrologie **06**
Kit-médical **07**
APIMED-PL : Les groupes Qualité accueillent leur nouveau médecin coordonnateur ! **08**

édito

« CPTS : tous concernés ?

Vous avez entendu parler de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)...

Encore un machin !

L'important ce n'est pas le sigle mais l'opportunité qui nous est offerte dans nos territoires de mieux valoriser nos organisations de prise en charge de la population et mieux répondre à la demande.

Il s'agit de valoriser ce que vous faites déjà ou de mettre en œuvre des actions simples et faisables sans réinventer la poudre. De nombreuses actions et expérimentations ont déjà été réalisées ailleurs (par exemple organisation des soins non programmés, liens ville/hôpital, actions de prévention…) . Nous pouvons nous en inspirer.

Les URPS (constituées en interURPS) sont prêtes à vous aider à vous organiser si vous le souhaitez.

Le champ est ouvert. Les pouvoirs publics disent qu'il sont à l'écoute des propositions du terrain et ne pourront pas avancer sans nous.

L'URML valide son programme 2019 !

2019, les priorités de l'URML

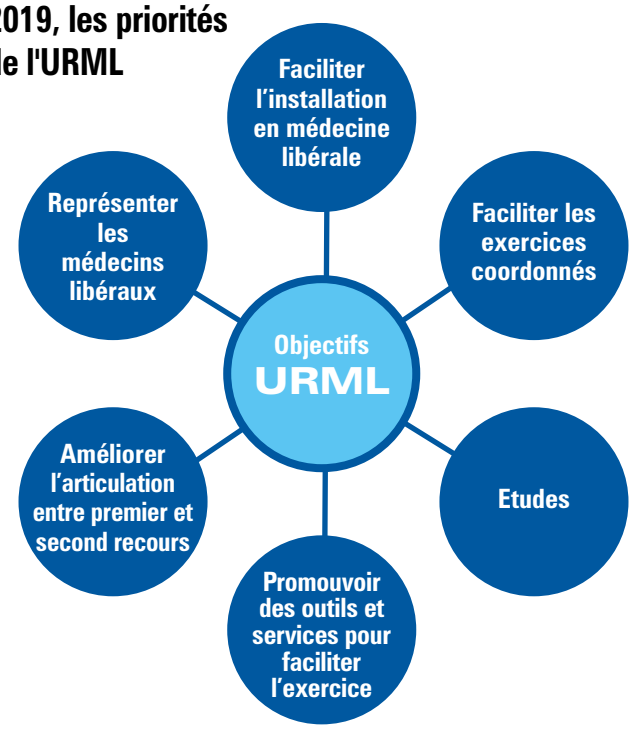

Détails des actions sur notre site
http://urml-paysdelaloire.org/

Les « Rendez-vous privés de la médecine libérale »

LES RENDEZ VOUS 2019 AURONT LIEU A NANTES LE 23 MARS ET A ANGERS LE 16 NOVEMBRE !

Le 17 novembre dernier à Angers s'est déroulée la seconde édition des « Rendez-vous privés de la médecine libérale » organisée par l'URML des Pays de la Loire (la première s'était tenue à Nantes le 24 mars). En dépit des conditions de circulation difficiles, une quarantaine de futurs médecins installés avaient fait le déplacement pour venir rencontre des experts !

Pour les médecins de toutes spécialités ayant un projet d'installation en libéral, c'est une occasion rare de rencontrer en privé un avocat conseil, un fiscaliste, un comptable de l'URSSAF, la Caisse d'Assurance Maladie, le Conseil d'Ordre…

C'est aussi l'occasion d'en savoir plus sur les outils numériques (messagerie, DMP, site Kit Médical…), les nouveaux modes d'organisation de la médecine, les actes et cotations en médecine libérale, grâce aux ateliers spécialisés.
S'installer en libéral n'est pas compliqué !

L'URML complète ainsi de façon plus personnalisée, ses autres actions dans le domaine de l'encouragement à l'installation : « Doctor dating » en départements et soirées d'information pour les internes.

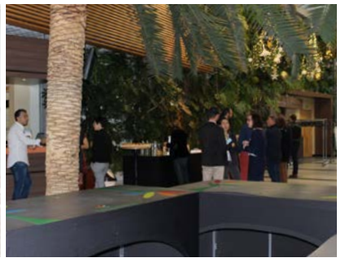

Formation des Secrétaires des cabinets médicaux… L'URML vous aide !

Avez-vous entendu parler d'exercice coordonné ? Il s'agit de travailler en équipe auprès de nos patients, pour mutualiser nos compétences.

Ce n'est plus à démontrer : un secrétariat bien formé et motivé est un atout majeur pour notre organisation et le service auprès des patients.

Nous avons élaboré avec Aramis Formation (organisme de formation sur Nantes), un module **sur mesure** de 2 jours (2 x 7 heures) pour répondre à vos besoins et permettre à vos secrétaires de :

- recevoir efficacement les patients,
- valoriser l'image du cabinet par une maîtrise des techniques d'accueil physique et téléphonique,
- faire face aux situations complexes et multiples générées par l'activité du secteur médical,
- transformer un climat de tension en un échange calme et serein,
- gérer sereinement leur temps de travail.

Formation à La Roche sur Yon – juin 2018

Ces deux journées de formation sont entièrement prises en charge par ACTALIANS (organisme financeur de formation continue des employés de cabinets médicaux).

Dans un souci de qualité, nous limitons à 10 le nombre de participant(e)s par session !

Pour toute inscription :
contact@urml-paysdelaloire.org

Il reste quelques places à :
- Saumur les 6 et 7 février 2019
- Fontenay le Comte les 12 et 13 février 2019
- Cholet les 13 et 14 mars 2019
- Les Sables d'Olonne les 27 et 28 mars 2019
- St Sébastien sur Loire les 22 et 23 mai 2019

ESP CLAP
Lancez-vous dans l'exercice coordonné !

Une **Equipe de Soins Primaires Coordonnée Localement Autour du Patient (ESP CLAP)** est un ensemble de professionnels de santé libéraux de soins de premiers recours qui décident d'organiser leurs pratiques par des actions de coordination autour de leurs patients communs.
Cette équipe doit comprendre au minimum un médecin généraliste et un second professionnel de santé. Elle est structurée par un projet de santé autour d'au moins une thématique choisie par l'équipe en fonction de ses besoins.

C'est dans ce projet que les professionnels de santé fixent les modalités de coordination pluriprofessionnelle et les actions communes qui seront, une fois réalisées, indemnisées.

C'EST UN NOUVEAU DISPOSITIF SOUPLE ET ÉVOLUTIF :

Pas de structure juridique, Pas de changement de mode d'activité, Une boîte à outil, La possibilité d'ajouter des membres et des actions, Un accompagnement à chaque étape.
Pour en savoir plus venez voir notre vidéo explicative sur le site : esp-clap.org

Déjà plusieurs équipes sont en activité en Pays de la Loire et d'autres sont en projet.
Si vous êtes, vous aussi, intéressés **contactez Mme Marine Rossignol :**
contact@esp-clap.org – 06.65.18.11.44
www.esp-clap.org

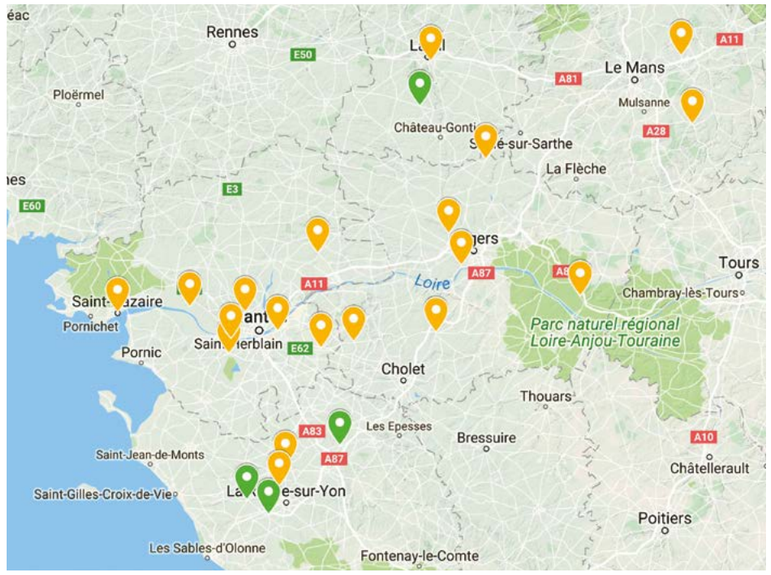

ESP CLAP en activité *ESP CLAP émergeantes*

Du changement au sein du Bureau de l'URML

Pour les Drs BERTET et GASSIN, membres du Bureau de l'URML depuis 2000 pour l'un et 1994 pour l'autre, l'heure du départ a sonné !

Chers confrères, chères amies, chers amis,

En décembre, j'ai quitté mes fonctions de trésorier au sein du bureau de notre URML Pays de la Loire.

Ceci car, ici-bas, tout a une fin et surtout parce que des jeunes médecins, femmes ou hommes, déjà expérimentés et très compétents, désirent donner de leur temps au service de notre Union et donc de toute la profession.

J'ai été élu membre de l'assemblée générale de l'URML-PDL sans discontinuer depuis 1994. Au cours de la première mandature, j'ai été vice-président, puis, avec une petite interruption de trois ans, je suis devenu « l'éternel » trésorier de l'Union.

Avec le premier président, le docteur Patrick BREZAC, et son bureau, nous avons travaillé intensément à la création de « l'outil URML ». C'était une période de tension entre les diverses « factions » de la médecine libérale et nos assemblées générales étaient souvent houleuses !

Sous la conduite des trois présidents suivants, les docteurs Jean-Gérald BERTET, Patrick GASSER et Jean-Baptiste CAILLARD, les difficultés se sont progressivement atténuées et l'Union a pu travailler en toute sérénité, en partenariat avec les institutions auprès desquelles nous sommes les représentants de la médecine libérale et, bien sûr, au service de tous les médecins libéraux de notre région.

L'arrivée d'un médecin-directeur, médecin de santé publique, le docteur Thomas Hérault, a complètement transformé le travail ; ainsi, l'Union est devenue véritablement opérationnelle. Je voudrais également remercier nos secrétaires : Marie Fontaine, secrétaire-comptable, qui m'a toujours été d'un très grand secours, Isabelle Riou, qui a été la grande organisatrice des Rencontres de La Baule, et Karine Retière, cadre de direction, qui fait fonctionner toutes nos commissions avec maestria.

L'URML au service des 5700 médecins libéraux des Pays de la Loire

Actuellement, le bureau de l'URML comporte des représentants de tous les exercices et de toutes les « factions » autrefois rivales : l'harmonie l'a emporté ! Le fonctionnement en commissions mixtes généralistes/spécialistes (par exemple : cardiologie, néphrologie, dermatologie, pédiatrie …) est d'une efficacité exemplaire et la décentralisation des locaux (achat de salles au Mans, à Laval, à la Roche-Sur-Yon et bientôt à Angers) permet à tous les médecins de la région de se réunir et de travailler en toute connaissance de leurs territoires.

Enfin la restructuration des soins aux enfants, en premier et deuxième recours, met fin à une certaine rivalité médecins généralistes/pédiatres, par l'organisation d'un « parcours de soins » de l'enfant : c'est le travail en cours de la commission généralistes/pédiatres de notre URML.

L'aventure continue

Chers confrères, chères amies, chers amis, je vous remercie pour votre confiance pendant tant d'années et je veux partager avec vous mon enthousiasme pour la médecine libérale qui est en cours de transformation radicale pour toutes les disciplines mais qui sera, je l'espère, toujours au service rapproché de la santé de tous les habitants de notre beau pays, sans distinction ni discrimination. ▮

Dr François GASSIN

Chères amies, chers amis,

Comme François Gassin, voici le temps venu de vous laisser. J'ai eu beaucoup de chance et de plaisir à être à vos côtés.

Si j'ai un regret, c'est celui de ne pas pouvoir participer à l'évolution de notre profession qui va, dans un avenir plus ou moins proche, bouleverser notre exercice.

Déjà, en 20 ans, nous sommes passés de médecins de malades aigus à médecins de malades chroniques. Notre défi à court terme va être la prise en charge de nos malades chroniques mais aussi de tous les malades chroniques de notre territoire (sans compter la prise en charge des soins non programmés). Il faudra sans doute des organisations territoriales qui devront être la PRIORITE de notre URML. Il faudra aussi des soins plus coordonnés entre médecins de 1er et 2nd recours mais aussi avec les autres professions médicales et paramédicales, l'hospitalisation privée et publique, et tout le médico-social.

Une autre révolution majeure va être le développement des nouvelles technologies. Il nous faudra appréhender l'Intelligence Artificielle en la voyant non pas comme une menace mais comme une alliée. La profession unie devra toutefois veiller à contrôler ces dérives et effets pervers comme l'apparition d'officines (petits et grands GAFA) qui, sous prétexte de nous aider, ne visent qu'à s'approprier cet immense marché de la Santé.

Je m'adresse à nos jeunes confrères qui doivent prendre en main leur avenir et investir toutes les organisations professionnelles, et parmi nos jeunes confrères je pense surtout à nos consœurs pour qui organisation professionnelle et familiale rend très difficile cet investissement. C'est pourquoi il faudra modifier le fonctionnement de notre organisation pour leur permettre d'apporter leur sensibilité et leur vision de l'avenir.

Je vous souhaite le meilleur et ce sera avec beaucoup d'intérêt que je suivrai la vie de l'URML. ▮

Dr Jean-Gérald BERTET

Les nouveaux membres du Bureau

Dr GUENEGO

Dr GUIHENEUF

Dr SIMON

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Les CPTS constituent un nouveau mode d'organisation pour les professionnels de santé, prévu par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

Cette démarche territoriale et populationnelle est à l'initiative des professionnels de santé libéraux de 1er et 2nd recours, et associe d'autres acteurs de la santé selon les projets.

L'objectif est de mieux organiser les parcours de santé à l'échelle du territoire, et de répondre à d'autres enjeux structurants : l'accès aux soins, les conditions d'exercice des professionnels, l'attractivité du territoire (cf. cahier des charges régional CPTS – ARS Pays de la Loire) … ▮

Comment constituer une CPTS ?

1. Se réunir pour se connaitre, se reconnaitre et échanger sur les besoins de chaque profession
2. Définir des réponses concrètes aux problèmes identifiés
3. Définir un projet de santé et partager les fiches actions entre les professionnels de santé et l'ensemble des acteurs du territoire
4. Formaliser l'existence de la CPTS (structure juridique souple : association loi 1901)
5. Déposer le projet de santé à l'ARS
6. Effectuer les demandes de financement

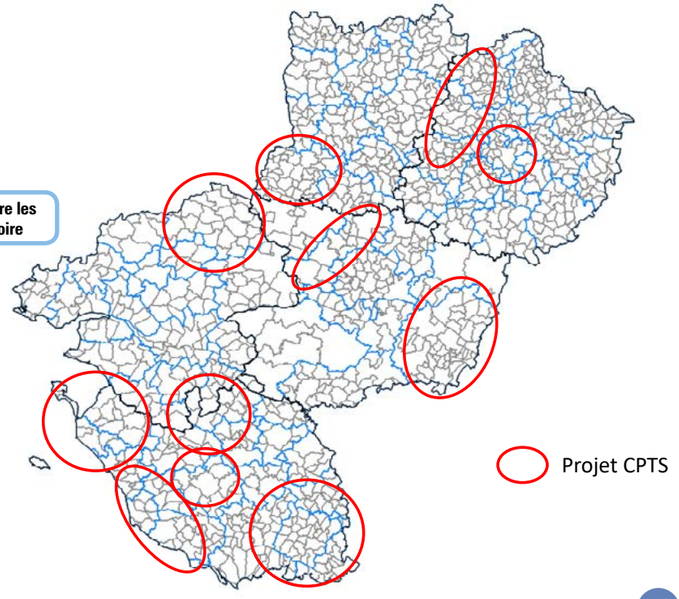

Téléexpertise en Cardiologie et réunions téléphoniques de coordination en néphrologie

L'amélioration de la coordination entre médecins de premier et second recours est une priorité de l'URML. L'objectif est de permettre aux patients de bénéficier du niveau d'expertise approprié dans un délai adapté, et d'améliorer nos conditions d'exercice.

Deux actions proposées par l'URML visent à formaliser, faciliter et valoriser la coordination des soins dans le réseau libéral habituel :

1. LA TÉLÉ EXPERTISE EN CARDIOLOGIE (QUI SUCCÈDE À L'EXPÉRIMENTATION TÉLÉ-ECG 2017-2018)

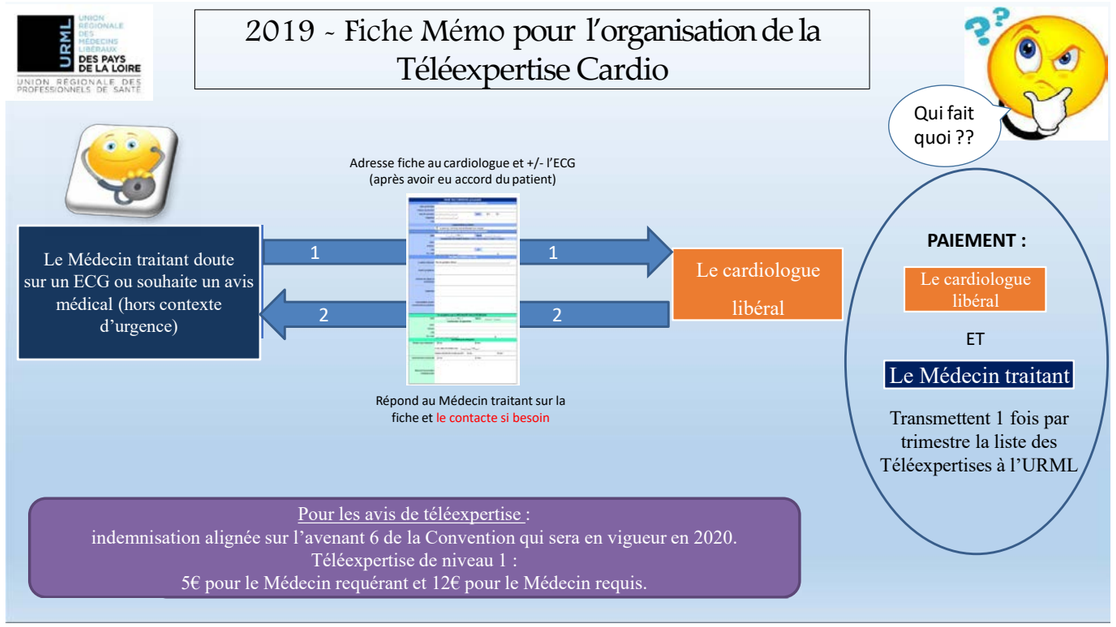

2. LES RÉUNIONS DE COORDINATION TÉLÉPHONIQUE ENTRE MG ET NÉPHROLOGUES

Ces actions sont soutenues par l'ARS et l'Assurance Maladie.

Si vous souhaitez vous informer et participer à ces actions rendez-vous sur notre site pour télécharger le bulletin d'inscription.

Pour nous contacter :
contact@urml-paysdelaloire.org

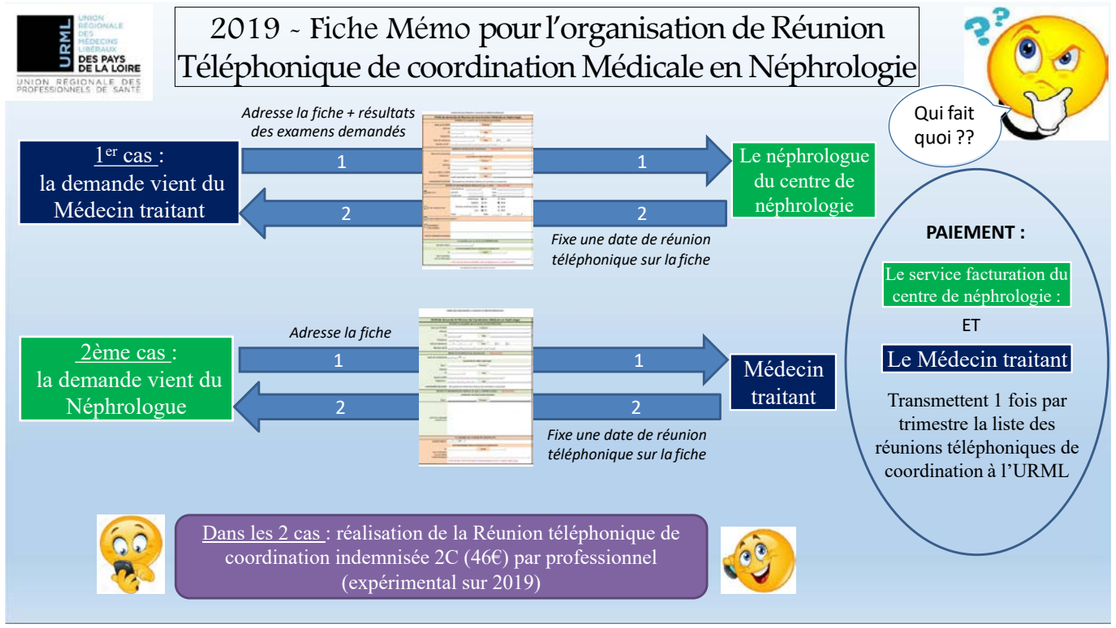

KIT MÉDICAL

Le site kitmedical.fr vient de dévoiler sa nouvelle version : plus complète et plus rapide pour faciliter le travail de tous les médecins généralistes.

Le meilleur d'Internet à portée de clic

Internet regorge de sites intéressants pour les médecins généralistes : aide à la prescription, recommandations de bonnes pratiques, actualités, blogs,… KitMédical les recense minutieusement depuis 2 ans sur son portail en ligne et fait ainsi le bonheur de ses confrères/consœurs avec plus de 5000 visiteurs par mois.

Une équipe de médecins aux commandes

Huit médecins généralistes se sont réunis en association pour mettre sur pied la nouvelle version de KitMédical avec le soutien de l'URML des Pays de la Loire. L'équipe s'est donné pour objectif de développer un outil gratuit qui met en avant la médecine basée sur les preuves, sans aucune subvention de l'industrie pharmaceutique.

Toujours plus de services

KitMédical propose maintenant plus de 500 outils pour faciliter le travail du médecin généraliste en consultation : aide diagnostique, aide thérapeutique, formulaires, cotations, scores en ligne, …

En plus de ça, on trouve des services pour réaliser ses démarches administratives, gérer ses remplacements, se former, prévenir le burn-out ou équiper son cabinet.

KITMÉDICAL

Cerise sur le gâteau : la création d'un moteur de recherche spécialement conçu pour les médecins généralistes. Oubliez Google, Doocteur est là ! Et il vous aidera à trouver rapidement des informations médicales pertinentes.

Dans le futur, le site prévoit d'intégrer encore plus de services, notamment dans le domaine de l'information aux patients.

Dr Thomas BAMMERT, Président de l'Association KitMédical

Contact : **Dr Thomas BAMMERT : t.bammert@kitmedical.fr**
06 70 81 29 19

APIMED-PL

Les groupes Qualité accueillent leur nouveau médecin coordonnateur !

Dr Elodie COSSET

Dr Yves LEQUEUX

Le 15 Novembre dernier à Pornic, à l'occasion de la formation des médecins animateurs des Groupes QUALITE des Pays de la Loire, le Dr Yves LEQUEUX, médecin coordonnateur depuis la création d'APIMED-PL en 2009, a passé le témoin au Dr Elodie COSSET, médecin généraliste aux Clouzeaux en Vendée.

Avec 30 groupes et près de 300 médecins participants, les groupes Qualité ne cessent de s'étendre dans les Pays de la Loire.
Remplaçants et assistants ne sont pas en reste et participent activement aux réunions grâce à l'investissement financier de l'URML.
Si vous aussi, vous souhaitez des informations pour créer un groupe sur votre territoire, contactez-nous : **apimed@urml-paysdelaloire.org**

Des salles à votre disposition

Vous êtes médecin et avez besoin d'un lieu pour organiser vos réunions professionnelles (FMC, Groupes Qualité, …) ?

L'URML des Pays de la Loire met des salles à votre disposition dans les départements

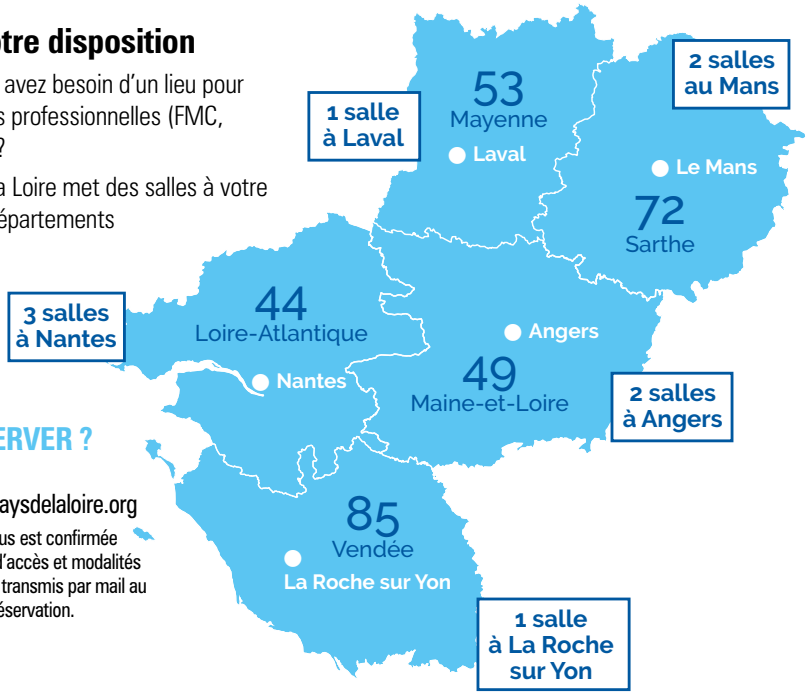

COMMENT RÉSERVER ?

Tél : 02 51 82 23 01
Mail : contact@urml-paysdelaloire.org

La disponibilité de la salle vous est confirmée immédiatement. Les codes d'accès et modalités pratiques d'utilisation seront transmis par mail au médecin responsable de la réservation.

Agenda

Prochaine AG 2019 :
25 avril

Prochaine plénière CPTS :
11 mars en Sarthe

Les RDV privés 2019 :
23 mars à Nantes
et 16 novembre à Angers

Le journal des Médecins Libéraux des Pays de la Loire

Le journal de l'URML des Pays de la Loire
N°6 / 2018 – HIVER 2018
URML des Pays de la Loire - Parc de la Gibraye - 13 rue de la Loire - Bât. C2 - 44 230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. 02 51 82 23 01 Fax 02 51 82 23 15 – Courriel : contact@urml-paysdelaloire.org - www.urml-paysdelaloire.org
Directeur de la Publication : Dr Jean-Baptiste CAILLARD
Maquette, PAO, Impression : VALPG
Distribution La Poste - Tirage 6500 exemplaires
Dépôt légal décembre 2018 - ISSN 2106-8232

URML UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DES PAYS DE LA LOIRE
UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ